Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 28 (1991)

Heft: 1043

Rubrik: Histoire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

HISTOIRE

Un itinéraire socialiste

Dans les archives du Parti socialiste suisse: «Conflit Charles Naine – D' Jeanneret-Minkine. Tentative de conciliation. Procès-verbal de la séance tenue chez Ribi, café du Grütli, le dimanche 13 avril 1924, à 14 heures». Quinze pages.

La Géorgie fut la cause de ce conflit, qui déboucha sur une scission du Parti socialiste vaudois puis, en octobre 1924, sur l'exclusion de Jeanneret-Minkine.

En 1918, la Géorgie avait proclamé son indépendance et mené à bien une révolution conduite par les menchéviks. Dès 1920, elle fut reconquise par l'Armée rouge et les bolchéviks procédèrent à de sanglantes épurations.

Jeanneret-Minkine justifiait, au nom de la révolution triomphante, cette annexion; Naine s'en indignait. D'où la rupture. Elle préfigure les déchirements provoqués par la politique de l'URSS jusqu'au schisme des lendemains du pacte germano-russe.

L'histoire locale se rattache en 1924 aux grands enjeux de l'histoire mondiale: au temps du léninisme étaient vécus, avec passion, les rapports de la démocratie et de la révolution.

L'intransigeance sur les principes avait alors ses vertus.

La panosse

Après l'échec électoral du parti dissident qu'il avait créé, Maurice Jeanneret fut réintégré dans le PS. Il sera, en 1932, la victime indirecte de la fusillade de Genève. Le 10 novembre, à la Maison du peuple, il prononce un discours violemment antimilitariste: «Quand je pense qu'il y a quelques jours à peine, je voyais certains d'entre vous saluer chapeau bas la panosse fédérale, la panosse qui vient de vous assassiner...» Jeanneret-Minkine sera accusé notamment de trouble de la paix publique et d'outrage au drapeau, puis condamné à trois mois de prison ferme et cinq ans de privation des droits civiques. Il risquait de surcroît d'être expulsé du canton de Vaud, grave menace pour un médecin qui avait à Lausanne toute sa clientèle. Cette condamnation disproportionnée fut mal reçue de l'opinion. Une année plus tard, les socialistes occupaient cinquante-cinq des cent sièges du Conseil communal. Lausanne, pour la première fois, était rouge.

Exclusion et intégration

Maurice Jeanneret est venu de Saint-Imier — encore un apport du Jura neuchâtelois ou bernois au socialisme vaudois (Naine, les Graber père et fils) - et a épousé Louba Minkine, une étudiante russe comme beaucoup de leaders socialistes (Johannes Huber, Otto Lange, Robert Grimm). Maurice Jeanneret a vécu très fortement un processus d'intégration et d'exclusion. Scissions et luttes internes du parti socialiste, condamnation de la «justice bourgeoise», on l'a vu, mais aussi liens qui se nouent dans société de petite Maurice Jeanneret, étudiant, avait pris pension chez Mme Jaccottet, mère du futur municipal libéral; il était lié d'amitié avec le docteur Heim, père du futur procureur; c'est le docteur Muret, père du leader popiste André Muret, qui dirigea sa thèse. En revanche, dans les signes de rejet, on relèvera ce vote, pris à la majorité par le Club alpin, d'exclure Maurice Jeanneret après sa condamnation. Cette décision n'eut pas d'effet exécutoire, le règlement exigeant une majorité des deux tiers!

Pierre Jeanneret, son petit-fils, qui a reconstitué l'itinéraire de Maurice Jeanneret s'est tenu à distance prudente de l'analyse psychologique. Qu'est-ce qui fait qu'un homme devient ce qu'il est? L'expérience directe en 1914-15, comme médecin, de la guerre en Serbie et des ravages du typhus exanthématique peuvent-ils expliquer une conversion politique?

Plus qu'une biographie politique et familiale

Pierre Jeanneret a préféré accompagner son grand-père dans sa marche pour reconstituer en historien plus qu'une biographie: une tranche de l'histoire locale. Les documents familiaux, certes précieux, sont peu de choses en regard d'un immense travail de recherche qui dépasse les seuls faits et gestes de Jeanneret-Minkine. Par exemple un chapitre très complet sur l'histoire du parti agrarien ou sur l'aviation à Lausanne, sujet à nouveau actuel.

A relever, outre une bibliographie quasi exhaustive, les notices biographiques brèves des leaders nationaux ou locaux de la gauche.

Sur cinquante ans d'histoire romande, un ouvrage de référence. ■

Pierre Jeanneret. Un itinéraire politique à travers le socialisme en Suisse romande. La vie du Dr Maurice Jeanneret - Minkine (1886-1953). Editions de l'Aire, Lausanne, 1991.

Des négriers dans leur tour d'ivoire

(jd) La presse a fait écho à la pratique scandaleuse d'un laboratoire de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. En passant chaque année un nouveau contrat de durée limitée avec ses employées, ce dernier évitait de devoir assumer certaines charges sociales comme le congé maternité et l'allocation de naissance. C'est grâce à la ténacité d'une aide-laborantine que ces pratiques illégales ont été dénoncées et condamnées sur recours par le conseil des écoles polytechniques. Cette manière de maximiser les moyens financiers disponibles pour la recherche au détriment du personnel n'est pas le seul et triste privilège du polytechnicum de Lausanne. Ainsi, dans les facultés

des sciences et de médecine de l'Université de Genève, certains départements n'hésitent pas à engager des assistants à temps partiel pour ce qui est de la rémunération, mais les contraignent à travailler à plein temps. Cette situation est rendue possible par la forte demande de postes de ce type, indispensables pour conduire un travail de thèse. Effet pervers des conditions léonines imposées aux chercheurs: les candidats locaux se font rares et laissent la place à des chercheurs étrangers prêts à accepter une vie monacale pour la plus grande gloire de la science. Ces pratiques sont pour le moins paradoxales alors que simultanément le monde académique helvétique insiste sur les difficultés auxquelles vont être confrontées les universités en matière de relève au cours des dix prochaines an-

Hautes écoles, mais petits procédés. ■